

„ eussiez prouvé ce que nous devions attendre
„ de votre zèle et de votre courage (abandonnés
„ à leurs seules forces) , par la prise de l'armée
„ du général Burgoyne , action qui détermina la
„ *protection politique de la cour sous laquelle nous*
„ *vivions alors* : quand il n'y avoit pas encore
„ chez vous de contrat national (1), ni de *législature*
„ nationale , ni enfin , aucune sûreté chez vous
„ pour nos personnes et nos propriétés ; quand
„ vous, déclarés rebelles par votre roi, et qu'on
„ ne voyoit aucun Prince ou État intercéder en
„ votre faveur ; quand vos ports étoient bloqués,
„ et toute votre côte maritime possédée ou me-
„ nacée par votre ennemi ; *quand l'épée seule de-*
„ *voit décider de la possession du sol même que vous*
„ *occupez* , et que votre défaite nous auroit non-
„ seulement coupé tout espoir de secours du
„ dedans ou dehors ; mais auroit même enveloppé
„ notre personne dans la triste destinée qui
„ vous attendoit ; nous Français, ne connoissant
„ ni votre pays , ni votre langue ; alors , nous
„ nous embarquâmes , nous et toute notre for-
„ tune , et nous nous rendîmes parmi vous : à
„ notre arrivée , nous confiâmes tous nos biens
„ à des hommes , regardés chez vous comme

(1) L'acte de confédération des Etats-Unis , ne fut signé que le 9 juillet 1778 , plus de deux ans après leur déclaration d'indépendance : il ne fut définitivement ratifié que le premier mars 1781.